

République Française

Liberté - Egalité -

Fraternité

**Département de
l'Aveyron**

Commune d'Olemps

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	
<i>En exercice :</i>	<i>23</i>
<i>Présents :</i>	<i>17</i>
<i>Représentés :</i>	<i>4</i>
<i>Absents :</i>	<i>2</i>
<i>Ayant pris part au vote :</i>	<i>21</i>

**Séance publique du 21 décembre
2023**

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 15 décembre, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Françoise GALEOTE, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Magali POQUËT, Francine TEISSIER, Huguette THERON-CANUT ;
Mrs. Sébastien FABRE, Jean GARGUILLO, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Michel PELLETIER, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Maurice TEULIER.

Absents-excusés :

Mme Danièle KAYA-VAUR représentée par Mme Sylvie LOPEZ
Mme Karine MINIC représentée par M. Pascal PRINGAULT
Mme Sandrine AUBRY représentée par M. Jean GARGUILLO
M. Stéphane SANSAC représenté par Mme Francine TEISSIER

Absents :

Mme Kedna THOMAS
M. Yoan ENCAUSSE

Secrétaire de séance : M. Edmond ROUTABOUL

**Délibération n°
DL20231202**

**RAPPORT 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU
SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT DE RODEZ
AGGLOMERATION**

Rodez agglomération a approuvé le rapport 2022 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement.

En application de l'article D.2224-3 du Code général des collectivités territoriales, ce rapport doit être présenté au conseil municipal au plus tard le 31/12/2023.

Le rapport est téléchargeable sur le site de Rodez agglomération : www.rodezagglo.fr.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2022.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Sylvie LOPEZ



Le secrétaire de séance,
Edmond ROUTABOUL



Délibération certifiée exécutoire par : - Sa transmission en Préfecture le : - Sa publication : Accusé de réception en préfecture 012-211201744-20231221-7_DL20231202-DE Retiré le : Reçu le 27/12/2023
